

Le 20 février, 2025

Lettre ouverte

À Son Excellence Leslie VOLTAIRE

Président du Conseil présidentiel de transition

En tant qu'organisations soucieuses de faire progresser les droits humains, la justice et la prospérité en Haïti, nous tenons à féliciter le Conseil présidentiel de transition (CPT) pour sa décision de [donner instruction](#) au gouvernement de « prendr[e] toutes les mesures nécessaires pour enquêter et [poursuivre] [...] ceux qui sapent la sécurité et la stabilité d'Haïti », en se concentrant sur les individus sanctionnés par des pays étrangers. Cela peut constituer une étape importante vers le démantèlement des forces déstabilisant Haïti et la reconstruction de la confiance du public. Cependant, des progrès significatifs [vers la paix et la stabilité](#) démocratique en Haïti nécessitent une attention soutenue et programmatique à la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG). Nous vous exhortons donc à compléter les mesures de responsabilisation annoncées le 10 février par des efforts ciblés pour prévenir la violence sexuelle, fournir des soins et des services aux survivantes et poursuivre les agresseurs.

Les femmes et les filles haïtiennes sont [soumises](#) à certaines des violences sexuelles les plus [graves](#) au monde, ainsi qu'à d'autres formes de violence sexiste. Bien que la plupart des cas ne soient [pas signalés](#) par crainte de représailles, de stigmatisation et de [manque de confiance](#) dans les systèmes haïtiens, les cas signalés [se comptent](#) néanmoins par [milliers](#). Certains prestataires de services ont signalé plusieurs mois où ils ont constaté en moyenne [40 cas de viol par jour](#) rien que sur leur site. Selon l'ONU, les cas de violence sexuelle contre les enfants - principalement des filles - ont augmenté de [1000 %](#) en 2024.

L'[absence](#) de [services et de recours](#) pour les survivantes est tout aussi stupéfiante. Les traitements médicaux, la prophylaxie en matière de santé sexuelle, les abris et le soutien psychosocial sont [pratiquement inexistants](#). L'[impunité](#) pour les crimes sexuels et les autres formes de VBG [est quasi universelle](#). L'incapacité du gouvernement à assurer la [sécurité et une protection efficace](#) dans les sites de déplacement en fait des [points chauds](#) pour la violence sexiste, y compris l'[exploitation et les abus sexuels](#) de femmes et de filles désespérées par ceux chargés de distribuer les rares ressources humanitaires.

Cependant, ces abus et ces manquements des gouvernements ne sont pas seulement des violations graves des droits humains qui ravagent le corps et la vie des femmes et des filles haïtiennes. Les groupes armés [déploient délibérément](#) la violence sexiste comme [outil](#) pour conserver un territoire, punir les personnes qui leur résistent, extorquer des fonds pour subvenir à leurs besoins et [recruter](#) des personnes en [arrachant les conscrits forcés](#) à leurs communautés. La VBG est utilisée comme une tactique délibérée et insidieuse pour [déstabiliser systématiquement les communautés](#) et arracher le [contrôle territorial](#) à l'État haïtien. En effet, l'Agenda des Nations unies pour les femmes, la paix et la sécurité [reconnait explicitement](#) que la VBG utilisée comme arme exacerbe les conflits et représente une menace pour la paix et la sécurité. Il est donc indispensable de lutter contre la VBG à l'encontre des femmes et des filles haïtiennes pour stabiliser et reconstruire Haïti, et cela doit devenir un principe central de vos politiques de sécurité et de responsabilité.

Nous notons en outre que les individus sanctionnés par des pays étrangers auxquels vous avez fait référence dans votre déclaration du 10 février doivent être poursuivis pour VBG. En avril 2021, l'*Observatoire Haïtien des Crimes contre l'humanité* (OHCCH) et le International Human Rights Clinic de Harvard Law School ont publié un rapport, [Asasina nan tout Enpinite : Masak ki jwenn benediksyon Leta an Ayiti](#), établissant que les attaques contre La Saline et d'autres quartiers de l'opposition, qui comprenaient des viols vicieux, étaient coordonnées entre les chefs de groupes armés et les dirigeants politiques, sanctionnés par la suite au niveau international. Le rapport conclut que les viols et autres violences étaient suffisamment répandus, systématiques et motivés par des raisons politiques pour constituer des crimes contre l'humanité.

À cette fin, nous vous exhortons à prendre immédiatement les mesures suivantes :

1. Donner instruction au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour enquêter sur les crimes liés à la VBG et poursuivre leurs auteurs, y compris ceux dont la responsabilité incombe à des individus sanctionnés au niveau international ;
2. Donner instruction au gouvernement de donner la priorité aux mesures de protection et d'intervention en matière de VBG dans ses pratiques policières, notamment en revitalisant les unités spécialisées formées aux interventions et aux enquêtes tenant compte des traumatismes ;
3. Donner instruction au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité dans les sites de déplacement en tenant compte des questions de genre et de mettre en œuvre des politiques de prévention de l'exploitation et des abus sexuels ;
4. Donner la priorité aux allocations budgétaires pour les services aux survivantes de la VBG, en particulier l'assistance médicale et psychologique, les abris et le matériel nécessaires aux enquêtes et à des poursuites efficaces des crimes liés à la VBG ;
5. Exiger la collecte de données ventilées par sexe tenant compte des traumatismes, notamment en ce qui concerne les crimes, les besoins humanitaires et l'engagement civique.

Plus généralement, nous exhortons le TPC à adopter le [Cadre politique pour une transition efficace et équitable](#), et à mettre en œuvre de toute urgence ses principes et recommandations dans les politiques et activités du gouvernement de transition. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur vos obligations légales de garantir aux femmes et aux filles d'Haïti la pleine jouissance de leurs droits, y compris les droits à l'égalité, à la non-discrimination, à la protection contre la violence, à la pleine participation politique et à l'accès à la justice et aux opportunités économiques.

Nous vous exhortons en outre à rappeler que la prise en compte du leadership des femmes et de leurs besoins spécifiques est une pratique exemplaire établie pour rétablir la sécurité et la démocratie, reflétant une [reconnaissance](#) empirique du fait que lorsque les femmes sont incluses, les résultats sont plus efficaces et durables. C'est pourquoi nous vous demandons de

veiller à prendre en compte et à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans toutes les activités gouvernementales et nous vous rappelons votre obligation constitutionnelle de veiller à ce qu'au moins 30 % de tous les postes décisionnels au sein de votre gouvernement et de ses instruments soient réservés à des femmes qualifiées. Nous constatons avec déception que, jusqu'à présent, le gouvernement de transition n'a [pas respecté ses obligations](#) constitutionnelles à cet égard, allant même jusqu'à régresser en ce qui concerne les nominations ministérielles. Nous vous demandons de prendre immédiatement des mesures correctives.

Avec nos salutations respectueuses et dans l'espoir que vous agissiez sans délai à notre mise en demeure:

1. 100% FANM - SAN POU SAN FANM
2. 11th Department
3. 1804 Institute
4. Chans Alternativ/Alternative Chance
5. American Jewish World Service (AJWS)
6. Anana Consultants
7. Ansara Family Fund
8. Bureau des Avocats Internationaux (BAI)
9. CAISO: Sex & Gender Justice
10. Center for Gender & Refugee Studies (CGRS)
11. Centre d'Education de Formation et de Développement Communautaire (CEFODEC)
12. Coalition des Associations des Femmes pour la Justice Sociale en Haiti (CAFJSH)
13. Collectif Haïti de France (CHF)
14. Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP)
15. Community Coalition for Haiti (CCH)
16. Coordination Europe-Haïti (CoEH)
17. Diaspora Community Services (DCS)
18. Faith in Action International (FIA)
19. Fanm Deside
20. Fédération des Associations Régionales Haïtiennes de la Diaspora (FAREHD)
21. Femmes en Action Contre la Stigmatisation et la Discrimination Sexuelle (FACSDIS)
22. Fondation TOYA
23. Global Centre for the Responsibility to Protect (GCR2P)
24. Groupe d'Appui au Développement et à la Démocratie (GRADE)
25. Groupe de Travail sur la Sécurité (GTS)
26. Haitian-American Foundation for Democracy (HAFFD)
27. Haitian Women's Collective (HWC)
28. Haiti School Project
29. Impact Communautaire pour le Développement d'Haïti (ICODEH)
30. Institute for Justice & Democracy in Haiti (IJDH)
31. International Civil Society Working Group for the Permanent Forum on People of African Descent (ICSWG PFPAD)
32. Kouraj
33. Li, Li, Li! Read

34. MADRE
35. Marijàn
36. Manifest Haiti
37. Massachusetts Action for Justice
38. Midnight Books
39. New England Human Rights Organization (NEHRO)
40. Nègès Mawon
41. Nou Pap Dòm
42. Òganizasyon Feminis Dantò / Dantò Òganizasyon Feminis
43. Organisation des Femmes Solidaires (OFASO)
44. Organisation pour l'Émancipation des Femmes à travers l'Éducation (OEFE)
45. Organisation Trans d'Haïti (OTRAH)
46. P4H Global
47. Platform of Haitian Human Rights Organizations (POHDH)
48. Plateforme des Organisations de Femmes Haïtiennes pour le Développement (POFHAD)
49. Quixote Center
50. Regroupement des Femmes Actives d'Haiti (RFAH)
51. Regroupement des Organisations de Femmes de Gressier et de Léogâne (ROFGL)
52. Roots of Development
53. Safety Advocacy Family Equity Jamaica
54. St. Joseph Worker Foundation, Inc.
55. Summits Education
56. Unitarian Universalist Service Committee (UUSC)
57. We Are Women Org
58. Women's All Points Bulletin (WAPB)